



**Une source d'harmonie
et de transformation**



Cette méthode de soin est issue du Japon et se réclame de Mikao Usui (1862-1926).

Elle s'est répandue ensuite dans le monde entier.

Elle consiste à activer chez le patient l'énergie vitale commune à tous les êtres pour lui permettre d'exercer sa force curative.

Le(la) praticien(ne) Reiki transmet l'énergie curative en posant simplement les mains, sans massage ni manipulation, sur le corps du patient qui reste habillé.



Le soin convient aux patients de tous âges, adultes, enfants, personnes âgées, aux malades comme aux bien-portants qui renforceront ainsi leur potentiel « santé ».

Il est sans risque et n'entre pas en conflit avec un traitement médical, il l'accompagne au contraire et peut même accélérer le rétablissement.

Le REIKI

Soulage

l'anxiété et le stress

les perturbations émotionnelles

les troubles physiques

Favorise

la relaxation

l'équilibre énergétique

une ouverture de la conscience

un cheminement spirituel



La Fondation Pré Pariset a décidé de proposer des soins de Reiki aux Résidents afin de leur offrir des moments de relaxation profonde utiles au maintien de la santé, permettant entre autres, de dissiper les tensions et l'anxiété.

Les soins de Reiki sont dispensés par Mme Lara Albrecht qui exerce cette activité de manière indépendante et avec laquelle la Fondation a signé une convention de collaboration.

Les soins de Reiki sont offerts gratuitement à tous les Résidents qui souhaitent cette forme d'aide, d'accompagnement et qui pourraient en retirer un bénéfice.

Mme Lara Albrecht est présente deux demi-journées par semaine sur chaque site selon un horaire disponible auprès du service des soins.

Normalement, une séance de soin Reiki dure 65 minutes, mais elle s'adapte à chaque cas. S'adressant à une personne âgée, la séance durera 20 à 30 minutes.

Pour tout renseignement complémentaire ou prise de rendez-vous, merci de vous adresser à l'équipe soignante de l'étage où vous résidez.